

## **ORIGINES ET FORMES**

### **DES DEDOUBLEMENTS LINGUISTIQUES ORALES AU Maghreb**

**Dr. Fadl Allah Ismail Ali,**

**Professeur Associe, Université ouverte du Soudan, Chef de  
l'Administration de recherches, planification et développement**

#### **I. LES ORIGINES LINGUISTIQUES**

Il n'est certes pas facile d'étudier à fond une langue dans un moment donné de son histoire, car une telle étude pourrait s'aventurer dans plusieurs disciplines différentes, sociologiques, psychologiques, historique et géographique ... Toutefois, l'étude consiste ici à dégager les divers facteurs linguistiques et historiques qui pourraient aider à mieux comprendre l'origine et formes des dédoublements linguistiques orales au Maghreb.

Ainsi "Les plus anciens documents en arabe sont quelque quarante noms propres figurant dans des récits assyriens de batailles contre les Aribi pendant les années 853-625 avant J.C.". Mais l'écriture arabe proprement dite était attestée vers l'an 300 de J.C. par trois graffiti sur le mur du temple de Ramanan Sinaiï ("Encyclopédie de l'Islam", 1965, p. 580)". Quoi qu'il en soit, l'histoire moderne de la langue arabe pourrait commencer avec

la Révélation Coranique et par le choix définitif de ce dialecte mekkois de "*quraysh*" comme la norme linguistique pour le futur Etat arabo-musulman. Pourtant, cela ne signifie pas qu'il faut exclure de l'étude historico-linguistique de l'arabe la période antéislamique riche en tout genre de création linguistique notamment littéraire et poétique.

Du point de vue linguistique, l'uniformisation normalisante de la langue par le biais du texte coranique était, à ce titre, d'un effet bénéfique sur la langue arabe. Cette langue répandue et vénérée à travers les vastes contrées de l'Etat arabo-musulman va transformer ce simple dialecte de bédouins arabes en une langue internationale de communication et de civilisation. En effet, les risques de variation dans la lecture du texte coranique furent extrêmement réduits par l'élaboration de copies conformes établies sous l'impulsion du troisième Calife après le Prophète : Uṯhman.

Toutefois, les conquêtes islamiques, aux objectifs essentiellement religieux, n'avaient pas réussi à imposer cette langue arabe ainsi homogénéisée comme la seule langue de communication. La <sup>c</sup>*arabiya* n'arrivait donc pas à déloger complètement les autres langues vernaculaires ou à niveler les

autres dialectes arabes. Le résultat de ce dédoublement linguistique primaire (langue locale - langue arabe, liturgique et qurachite) se soldait par tout un syndrome d'un "bilinguisme Intralinguistique". En linguistique, on appelle ce phonème diglossie. Il consiste dans cette existence persistante et sans doute problématique chez le même individu et selon les circonstances, de deux niveaux distincts de communication et d'expression, l'un spontané et commun (dialecte) et l'autre recherché et spécialisé (langue littéraire). C'est un phénomène linguistique commun à toutes les langues humaines. Dans le cas de l'arabophonie, la diglossie occupe une dimension qui prend l'allure d'une schizophrénie linguistique collective.

Pour expliquer ce phénomène linguistique qui caractérise toutes les sociétés arabes de nos jours, nous retenons surtout deux facteurs essentiels relevant de l'anthropologie socioculturelle arabe. En premier lieu, On peut avancer que la diglossie arabe s'explique, en partie, par le maintien des structures tribalistes et primitives dans cette vaste communauté arabophone ethniquement et socialement hétérogène. Dans sa logique égocentrique et en l'absence des possibilités d'accès aux autres cultures avoisinantes, la société linguistique tribale (par euphémisme, on la désigne parfois par régionale) se réduit à

garder foncièrement ses valeurs et habitudes propres dont celles linguistiques.

Ces propos ne devraient pas être interprétés comme lancer un appel à un démantèlement nivellateur de ces groupements linguistiques. Bien au contraire, nous croyons à la complémentarité et à l'enrichissement mutuel que peuvent apporter les différents groupements ethniques au sein d'une même communauté linguistique. Dans l'état actuel de la langue arabe, il faut se garder du risque du compartimentage des études arabes. Seules les études méthodiques et bien instruites peuvent nous fournir des éléments capables d'enrichir mutuellement le dialecte concerné et la langue arabe moderne et commune.

Cette mise en garde, est d'autant plus importante qu'un tel enrichissement, ne peut guère s'établir entre deux mondes linguistiques inégalement développés. Nous visons là l'autre élément stabilisateur de la diglossie arabe: c'est le maintien séculaire d'un taux ahurissant d'analphabètes au sein de la communauté linguistique arabe. Quoi d'autre que l'instruction généralisée qui puisse mieux démarquer la frontière entre le dialectal et la langue commune et dans l'absence d'une telle condition, la diglossie arabe pourrait se fleurir,

s'institutionnaliser en frappant chacun des deux médiums linguistiques en question d'infirmité et d'anémie. Cependant, les diverses formes de dédoublements linguistiques arabes peuvent trouver leur qualification dans des considérations, entre autres, historiques.

## **2. LES HYPOTHÈSES HISTORICO-LINGUISTIQUES**

Le monde arabe a connu, depuis la chute de l'Etat des Abbassides, une multitude de pressions étrangères : politiques, culturelles et, bien entendu, linguistiques. En fait, les diverses vagues de domination étrangère ont obligé les rares arabophones alphabétisés à se replier sur leur langage commun, c'est-à-dire à l'arabe classique ou littéraire amoindri et dépassé par les acquis de la civilisation universelle moderne. C'est dans ce contexte que foisonnaient les dialectes tout en bénéficiant, à des fortunes diverses, d'un développement incontestable.

Historiquement, on peut distinguer deux grandes époques particulièrement préjudiciables à l'évolution de la langue arabe: celle de l'Empire Ottoman qui parvint à soumettre toutes les contrées du monde arabe sous son contrôle direct ou indirect, à l'exception toutefois du Maroc. Le relais de cette première époque de domination étrangère est assuré par la colonisation beaucoup plus insidieuse,

perpétrée dans le monde arabe par les puissances européennes, notamment britanniques et françaises.

En 1534, les Turcs Ottomans entraient à Bagdad, achevant ainsi la suprématie en déclin des Abbassides sur les territoires arabes du Proche Orient. Cette domination, qui avait pu durer plus de trois siècles, était d'une retombée pour le moins négative pour la langue arabe. En effet, la langue arabe littéraire ou classique traversait tout au long de cette époque une véritable période d'hibernation linguistique. "Jusqu'à la fin du XIXe siècle, écrit Jean Lecerf, l'arabe avait été écarté de l'enseignement au profit du turc (LECERF, 1933, p. 27) ". Ainsi, l'enseignement et la diffusion de la langue turque (langue administrative) ne sauraient se produire qu'au détriment de l'évolution naturelle de la langue arabe. Il faut noter à cet égard que d'après des statistiques élaborées par l'UNESCO, "Seulement une cinquantaine de termes scientifiques ou techniques, toutes disciplines confondues, avaient été élaborés dans la langue arabe littéraire (WAGIH, Abdel Rahman A., 1973, p. 67) ", tout au long de la domination turque.

Or, l'étude linguistique de l'évolution de la langue arabe à travers cette longue période de son histoire ne trouve pas encore l'importance qu'elle mérite. Une telle étude devrait démontrer surtout les conséquences de la mise en conserve de cette langue pendant toute

cette période. Notons que cette même période s'est caractérisée en Europe par un réveil civilisationnel (Renaissance, humanisme, Révolution industrielle, etc.) auquel les langues européennes étaient pleinement appelées à jouer leur rôle communicatif.

La domination turque sur le monde arabe était cependant vite relayée par les expansions colonialistes européennes. Sur le plan linguistique, la colonisation française semble être la plus endémique. Pour s'implanter et mieux enraciner la langue française dans l'esprit des colonisés, les colonisateurs français ont donné à l'élément linguistique toute son ampleur colonialiste (CALVET, Jean, 1974) en faisant table rase de la carte linguistique léguée sur place.

C'est vers 1830 que l'Algérie fût colonisée par les Français. Les Algériens ne pouvaient se libérer de l'acharnement de cette emprise étrangère totale que treize décennies plus tard. Sur le plan linguistique, les séquelles restent toujours profondes. La langue arabe, dialectale ou littéraire ne s'est-elle pas fait reléguer, dans les faits, au deuxième rang après le français! En sus de son prestige social, la langue des colonisateurs préserve et renforce sa prédominance notamment à l'échelle économique et au niveau de la vie professionnelle. Ahmed Kaid pense que l'évolution dérégulée de la langue arabe provient surtout de cette période colonisatrice. "Le tout, écrit-il, ne réside plus que

dans le développement historique inégal d'une langue à travers les divers langages spécifiques qui la constituent ainsi que dans les causes de cette inégalité de développement (KAID, 1976, p. 31.)."

En outre, les différents types de colonisations étrangères que le monde arabe avait connues à travers son histoire post-arabo-islamique ont contribué à consacrer et à façonner un autre genre de schisme de la langue arabe: le conflit linguistique "Machreq" / "Maghreb". En outre, les rivalités entre l'anglais et le français importés sur les territoires arabes colonisés se reflètent sur la physionomie actuelle de la langue arabe et ne font que renforcer cette ancienne dichotomie politique et linguistique.

En fait, ce conflit linguistique inter-arabe remonte à un divorce politico-historique. Depuis l'usurpation du pouvoir central de l'empire arabo-musulman par les Abassides au détriment des Omeyyades, les premiers n'avaient jamais pu affirmer leur autorité sur le Maghreb arabe et a fortiori sur l'Andalousie. Cette rupture entre les deux grands ensembles du monde arabe laisse toujours ses empreintes sur les efforts de normalisation et de l'unification de la langue arabe.

La dislocation linguistique entre Levantins et Maghrébins se transforme, de nos jours, à un régionalisme linguistique de fait. Ce phénomène ne se manifeste pas uniquement sur le plan dialectal mais



également sur les structures même de l'arabe néo-classique, notamment sur le plan terminologique. L'exemple-type de ce décalage linguistique s'offre justement par l'interprétation qu'on se fait du terme même de 'régionalisme'. Seul un traducteur pan-arabo-phone peut se référer à ce même signifié en partant des deux signifiants parallèlement mis en circulation: le maghrébin "*gihawiya*" et le levantin "*iqLimya*".

Un autre exemple qui peut illustrer mieux cette divergence linguistique peut s'offrir à travers cette anecdote révélatrice. C'était lors d'une de ces conférences périodiques (Ces conférences) destinées à l'unification et la normalisation terminologiques. Entre orientaux et maghrébins, les plaidoyers se succédaient pour justifier et appuyer l'une ou l'autre proposition pour dénommer, en arabe moderne, les "dents de lait" (stomatologie) respectivement par "*asnan Labaniya*" et "*asnan halibiya*".

Enfin, on peut citer comme exemple d'illustration pour les diversités linguistiques entre le Machreq et le Maghreb l'hétérogénéité qui caractérise l'appellation utilisée par les uns et les autres pour les noms des mois de l'année. Pour un profane, il n'est pas du tout évident d'en arriver au même signifié (sixième mois du calendrier grégorien) en partant des divers signifiants arabes: le "*guan*" maghrébin et le

"yunyu" levantin couple d'un "huzyran" (sans mentionner, par ailleurs, le "guma da al-'akhr" de l'hegire). Cependant, ce conflit linguistique trouve par ailleurs ses racines dans un dédoublement remarquable du bilinguisme arabe. Le traducteur arabophone, être suppose un parfait bilingue se doit de contempler et de décrire son état spécifique du bilinguisme par rapport à l'hétérogénéité linguistique (terminologique) que caractérise actuellement sa langue maternelle. Les spécialistes de la traduction en arabe savent très bien que le même texte à traduire ne se rend pas linguistiquement de la même manière s'il est destiné, par exemple, à une firme tunisienne ou bien à une entreprise saoudienne.

Cependant, il faudrait revenir sur ce déficit majeur que doit affronter la langue arabe, avec deux principaux rivaux le français et l'anglais. La concurrence entre ces deux langues - à laquelle les bilingues arabes servent de courroie de transmission - se traduit sur le terrain de l'évolution de la langue arabe par un conflit non seulement terminologique mais également expressionnel et syntaxique. En somme, la problématique du bilinguisme arabe/langue étrangère ne peut certainement pas se passer d'un examen poussé sur les différentes interférences linguistiques.

### 3. LES OBSTACLES À UN BILINGUISME OSMOTIQUE

Les problèmes du bilinguisme arabe/français ou arabe/anglais englobent tout un ensemble d'obstacles qui se dressent devant l'expression linguistique des notions acquises et assimilées au biais de la langue étrangère. Cela revient à ramener ici les problèmes du bilinguisme sur le plan de la traduction et non pas sur son terrain habituellement pédagogique.

Comme nous l'avons déjà signalé, les difficultés du bilinguisme arabe remontent essentiellement à cet état d'inégalité linguistique prolongé qui empêche cette osmose linguistique nécessaire pour que les langues impliquées soient mutuellement bénéfiques. Cette problématique avait été décrite avec lucidité par William Marçais. "Quand l'une des langues, affirme-t-il, est celle de dirigeants, qu'elle ouvre l'accès d'une grande civilisation moderne, qu'elle est claire, que l'expression écrite et l'expression parlée de la pensée s'y rapprochent au maximum; que l'autre est la langue des dirigés, qu'elle exprime dans ses meilleurs écrits un état médiéval, qu'elle est ambiguë, qu'elle revêt quand on l'écrit un autre aspect que quand on la parle, la partie est vraiment inégale : la première doit fatalement faire reculer la seconde .( MARCAIS, 1931, p. 39) " .

A cet état conflictuel du bilinguisme arabe, il faut se rendre compte de la diglossie (*al-izdiwagiyya fi aL-Luga*) qui frappe d'une manière très sensible les pratiques langagières des arabophones. Le manque de spontanéité expressionnelle qui caractérise assez souvent le bilingue arabophone s'explique en grande partie par ce dédoublement de registre de langue à l'intérieur même de cette langue. Le simple terme "manivelle" se rend spontanément pour un soudanais, à titre d'exemple, par un emprunt usuel et dialectal "*manafilà*" mais une telle traduction serait inacceptable dans une traduction dans la langue arabe littéraire et commune. Pour ce même terme, le dictionnaire français-arabe Manhal en donne quatre termes différents (dont une paraphrase) mais supposés synonymes (*ra'id, mudawira, misak, miqbad Li-Idarat aLa*).

Ce dédoublement constitue ainsi un handicap majeur pour une maîtrise égale des deux langues acquises. La dualité linguistique de l'arabe, cette coexistence problématique entre l'arabe littéraire et l'arabe dialectal vient compliquer davantage les difficultés du bilinguisme arabe-français.

Ce problème, facteur de désagrégation linguistique de la langue arabe, est également décrit par Lakhdar-Ghazal. "La langue

arabe classique, écrit-il, reste l'apanage des savants. Le dialectal demeure la langue de tout le monde au maghreb. La langue française est la langue du progrès moderne. L'élite dirigeante parle donc trois langues sans en posséder réellement aucune ... La conversation entre les bilingues se fait automatiquement en français dès que le sujet de la conversation s'élève à un certain niveau et devient technique. (LAKHDAR, 1959) .

Dans ce contexte, William Marçais souligne que "La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents : D'une part, une langue littéraire dite arabe écrite.. ou régulière ou littérale, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les ouvrages littéraires ou scientifiques, les articles de presse, les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit ... et d'autre part, des idiomes parlés, des patois, dont aucun n'a jamais été écrit, mais qui partout, et peut-être depuis longtemps, sont la seule langue de la conversation dans tous les milieux populaires ou cultivés.( MARCAIS,1930, p. 401) .

En effet, la langue dialectale, qui est la langue du foyer, de la rue, des marchés, de l'atelier et du champ ne retient pas, de la

part des linguistes arabes, tout l'intérêt qui lui revient. C'est seulement dans ce cadre que toute la problématique fort intéressante des rapports entre l'arabe classique, formel et élitiste et l'arabe dialectal essentiellement oral. Cette question est telle qu'Ernest Ludovicy se proposait d'inclure "dans le nombre des bilingues ... ceux qui parlent un dialecte et la langue commune correspondante. (LUDOVICY, 1954, p. 153).

Dès lors, il convient de distinguer entre diglossie et bilinguisme. Dans un article célèbre, Ferguson limite la diglossie à "des sociétés où deux formes linguistiques génétiquement parentes sont en usage. (FERGUSON, p. 64) " Cet état de choses semble correspondre à la physionomie actuelle de la langue arabe. "La diglossie, écrit Hamzaoui, ne cesse de constituer le drame de la <sup>C</sup>arabiya idéalisée et prépondérante dont les défenseurs s'obstinent à croire que le dialectal est purement et simplement un accident dans l'histoire de cette langue. (HAMZAOUÏ, 1954, p. 299).

Quant au concept de bilinguisme proprement dit, il recouvre plusieurs notions différentes : "aptitude d'un individu d'utiliser couramment deux ou plusieurs langues différentes; politique d'un pays dans lequel deux ou plusieurs langues sont officielles (Canada, Belgique, Suisse, etc. ...), système d'éducation tendant à assurer une maîtrise égale de deux langues différentes.( MARCELLESI, 1930,

p. 5) " Cependant, nous concevons le bilinguisme dans cette étude dans un sens bien particulier celui de la mise en valeur de cette aptitude à la compréhension et à l'expression d'une langue étrangère dans le but de l'amélioration de l'expressivité dans la langue maternelle du bilingue. C'est seulement dans ce cadre d'équilibre linguistique que nous pouvons parler d'une osmose bilinguiste.

Cette transparence linguistique se situe au centre des préoccupations de la traduction. Ainsi, nous laissons à son compte l'affirmation du philosophe libanais Kamal Yousif aL-Hag qui estime que les écrivains libanais qui écrivent en arabe représentent "un équilibre entre le "sens de l'occident" (*ma<sup>C</sup>na aL-garb*) et la 'forme de l'orient" (*mabna ashraq*), entre la pensée étrangère et notre langue maternelle (MONTEIL, 1960, p. 148) ". Cette conception du bilinguisme arabe/français semble laisser de côté tous les dangers des interférences linguistiques.

#### 4. LES INTERFERENCES LINGUISTIQUES

Bien qu'il soit un phénomène linguistique général, le problème des interférences linguistiques apparaît d'emblée comme le problème cardinal du bilinguisme arabe/français. Ce phénomène d'influence inter-linguistique se manifeste par le

passage d'un (ou des) élément(s) (notamment lexical) d'une langue A pour être utilisée - consciemment ou inconsciemment - dans le contexte d'une langue B. En fait, ce chevauchement entre les langues se montre à travers "ces instances de déviation par rapport aux normes de chaque langue qui ont lieu dans le discours des bilingues." Il faut signaler par ailleurs les trois formes d'interférences linguistiques qu'assigne Haugen aux différents mécanismes d'interférences

1. L'alternance (switching),
2. L'interférence (interference),
3. L'intégration (integration).

En réalité, l'interférence linguistique concerne essentiellement les éléments les plus volatiles dans la structure d'une langue, à savoir les éléments lexicaux, mais il peut y avoir également des interférences syntaxiques ou lexicologiques. Ainsi l'alternance, cet usage alternatif des deux langues laisse intacte l'une ou l'autre des structures des langues en question. Cette forme d'interférence concerne surtout la langue parlée (à titre d'exemple le langage mélangé des intellectuels et scientifiques



arabes). Les interjections fournissent un exemple-type de ce genre d'interférence comme ces bribes de phrases insérées dans un discours d'un bilingue soudanais (Arabe/Anglais) ... Really! By the way, ... actually ... etc.).

Ensuite, vient l'interférence proprement dite, où l'élément emprunté fait déjà partie de la langue empruntée. On dira alors que "l'élément a été diffusé de A en B ou selon une terminologie plus traditionnelle, que les usagers de la langue B l'ont emprunté à A, ou, selon une terminologie plus nouvelle, qu'il y a eu un cas d'interférence entre A et B. L'élément tel qu'il est prononcé par les usagers de A s'appellera le 'modèle'. L'élément diffusé tel qu'il est prononcé par les usagers de B s'appellera la '*réplique*' (Id) " C'est ainsi que les termes "*saykologiya*" "psychologie" et "*falsafa*" "philosophie" peuvent être considérés comme des interférences linguistiques avant d'être arabisés. Certains éléments de la langue s'adaptent bien à ce genre de chevauchement linguistique et contribuent ainsi à enrichir la langue emprunteuse. L'étude de ces éléments ne doit pas se restreindre sur le seul plan lexicologique.

Enfin, Haugen distingue en troisième lieu le stade de l'intégration de l'élément emprunté dans la langue emprunteuse. Cette

intégration se définit par cet "emploi régulier du matériel d'une langue dans une autre langue, de sorte qu'il n'y ait plus d'alternance ou de chevauchement que dans un sens historique (Haugen, 1956, p. 47)." L'interférence linguistique semble presque intégrée dans les expressions arabes suivantes: *iza samahat az-zuruf* si les conditions le permettent, *shay' La adri maza usmihi* - un je ne sais quoi (l'appeler).

Ces exemples précités montrent comment la traduction pourrait être influente dans la constitution d'une langue renouvelée au risque d'augmenter parfois les illogismes expressionnels. Il faut se garder cependant de l'effet obnubilant de l'existence même de la langue étrangère qui peut rançonner tout l'effort de la traduction en la transformant systématiquement en un Cheval de Troie linguistique. Or, la traduction et la diffusion peuvent être tributaires d'un effort global et nécessaire pour que la langue arabe moderne puisse évoluer en une vraie langue commune et interarabe tout en bénéficiant de ses divers dédoublements linguistiques.

C'est ainsi que la nécessité pour des réformes de tout genre de la langue arabe se fait sentir de plus en plus depuis le début de ce siècle. En fait, malgré les difficultés toujours persistantes, personne ne peut nier l'ampleur et la valeur des réformes proposées ou appliquées à la langue arabe dans sa quête vers l'émancipation et la maturité linguistique.

### **Références**

CALVET, Jean, 1974, "Colonialisme et Linguistique", Paris, Payot

HAMZAOUI, Rached, 1975, "L'Académie de Langue Arabe du Caire, Histoire et Œuvre", Publication de l'Université de Tunis.

HAUGEN, Enar, 1956, "Bilingualism in the Americas", Bibliography and research Guide, Alabama University Press.

KAID, Ahmed, 1976, "La Langue et la Révolution Culturelle dans le Monde Arabe", in aL-Lisan aL<sup>C</sup>rabi n° 9, fasc. I, BCA.

KREMINTZ, Georges, 1961, "Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement des termes et des concepts", in Langage, n° 61, Paris, Larousse.

LECERF, Jean, 1933, "L'Arabe Contemporain comme l'ange de Civilisation" in Revue Africaine, n° 356.

LAKHDAR-GHAZAL, Ahmed! "AL ISTIQLAL", (quotidien marocain) 14 mars 1959.

LUDOVICY, E., 1954, "Notes sur le bilinguisme" in R.P.P. 9e année, n° 2, Paris, Larousse.

MARCAIS, William, 1931, "La Diglossie Arabe", in "L'Enseignement Public", n° 13, Paris, Maisonneuve.

MARCAIS, William, 1930, "La Diglossie Arabe", in l'Enseignement Public n° 12, Paris, Delagrave

MARCELLESI, J., 1930, Bilinguisme, diglossie, hégémonie, problèmes et tâches, in Langages, n° 61, Paris, Larousse.

MONTEIL, Vincent, 1960, "L'Arabe Moderne", Paris, Klincksieck.

WAGIH, Abdel Rahman A., 1973, "La Langue et la Création Néologique", in aL-Lisan aL-<sup>C</sup> Arab, Rabat, BCA.

Encyclopédie

"Encyclopédie de l'Islam", 1965, Paris, Maisonneuve, Leide,  
E.J. Brille.